Fonctionnement de l'Association du RP2S

- L'adhésion au RP2S est gratuite pour les professionnels salariés des 12 établissements qui subventionnent le réseau
- Pour les autres professionnels, la cotisation annuelle est de 20€
- Les statuts, le règlement intérieur et l'organigramme du RP2S sont accessibles sur le site <u>www.rp2s.fr</u>
- Visitez les différentes pages de la rubrique « Qui sommes nous »

Entre professionnels de terrain, au plus près du quotidien, la dynamique du RP2S est l'affaire de tous

www.rp2s.fr









RÉSEAU PÉRINATAL DES 2 SAVOIE

Centre Hospitalier Métropole Savoie
BP 31125 · 73011 Chambéry cedex

04 79 68 40 28 • rp2s@ch-metropole-savoie.fr • www.rp2s.fr

Le RP2S et moi ...



... professionnel de périnatalité

en Savoie, Haute-Savoie, ou dans l'Ain limitrophe

Qui est membre du RP2S?

- Vous êtes sage-femme, médecin, infirmier, kinésithérapeute, auxiliaire de puériculture, psychologue
- Et vous exercez dans le domaine de la périnatalité, en libéral, en hospitalier ou en PMI ...
- Et vous travaillez dans le périmètre du RP2S

Vous pouvez être membre du réseau

- Vous participez à au moins une manifestation au cours de l'année (comité, formation, réunion)
- Vous êtes pédiatre impliqué dans le suivi des enfants vulnérables (DeveniRp2s)
- Vous êtes échographiste adhérent au dépistage de la trisomie 21

Vous devenez membre actif du RP2S

 Dans les autres cas, votre demande d'adhésion sera examinée par le bureau du RP2S.

Des représentants d'usagers participent en tant que membres actifs au RP2S

A quoi je m'engage?

Travailler à un accompagnement de qualité, et en lien entre les différents acteurs de périnatalité, du secteur libéral, hospitalier ou de PMI...

Travailler à améliorer la qualité des soins, en collaborant entre professionnels, en communiquant, en se formant, en harmonisant les pratiques, en respectant le droit des personnes.

Comment m'impliquer dans le réseau?

En participant aux différentes activités du réseau :

- Journée annuelle du RP2S
- Comité scientifique et comité de prévention
- Réunions de type RMM
- Groupes de travail thématiques (soins de développement, allaitement, néonatologie, sorties de maternité, violences...)
- Ateliers, formations avec simulation, formations spécifiques (dépistage trisomie 21, suivi des enfants vulnérables, dépistage surdité…)
- Etudes, audits organisationnels, audits de pratiques

En participant aux Assemblées générales, aux comités de pilotages, en représentant mes collègues au Conseil d'administration.

Qu'est-ce que le RP2S peut m'apporter ?

Un appui professionnel par :

- Un pôle ressource d'informations
- Des données périnatales centralisées
- Une aide méthodologique (études, analyse d'évènements indésirables, organisations)
- L'organisation de réunions et de formations
- Le partage d'outils élaborés en commun (registre des naissances, grilles EPP...)

Un site internet pour communiquer, avec :

- Des protocoles et documents utiles
- Un agenda, des actualités
- Des informations spécifiques au territoire (prestations des maternités..., travaux des équipes...)

Un espace interprofessionnel, pour se connaître, échanger, se former et travailler mieux ensemble.

